

Le Canada appuie l'admission du Vietnam à l'ONU

La Délégation du Canada a donné son appui le plus complet à la résolution du Conseil de sécurité qui recommande à l'Assemblée générale des Nations Unies d'admettre la République socialiste du Vietnam au sein de l'Organisation. A ce sujet, le chargé d'Affaires de la mission permanente du Canada à l'ONU, M. Paul A. Lapointe, a déclaré: "L'admission de ce pays est non seulement souhaitable en soi, mais, aussi, conforme à l'objectif d'universalité que les Nations Unies se sont fixé comme le meilleur gage de la compréhension internationale..."

"C'est donc un peu en prolongement de ses activités antérieures que le Canada se prononce aujourd'hui en faveur de l'admission du Vietnam à l'ONU et dans d'autres organisations internationales. Cet appui reflète également notre souci de promouvoir la paix, la stabilité et le développement économique en Asie du Sud-Est. Car le Canada est un pays du Pacifique autant que de l'Atlantique, et il s'efforce depuis longtemps d'accroître la coopération entre les nations de cette région.

"Nos relations avec le Vietnam reposent d'ailleurs sur une base solide. En effet, nous avons accrédité un ambassadeur auprès de Hanoï avant même que la République socialiste du Vietnam ne soit instituée. L'an dernier, peu après une visite du vice-ministre des Affaires étrangères, M. Hoang Luong, Hanoï décidait d'ouvrir une ambassade à Ottawa. Et pas plus tard que le 15 juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir le premier ambassadeur résident du Vietnam au Canada, M. Tran Tuan Anh. Sensibles aux besoins du Vietnam au lendemain de cette longue guerre, nous allons continuer de lui fournir l'aide humanitaire dont il a bénéficié par le passé. Par l'entremise des Nations Unies, nous avons contribué ces dernières années à des projets mis en oeuvre là-bas sous les auspices de l'UNICEF, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et du Programme alimentaire mondial. Nous en sommes également à discuter d'autres formes de coopération économique qui répondent aux intérêts de nos deux pays. Enfin, nous comptons poursuivre dans l'enceinte des Nations Unies notre dialogue avec le Vietnam sur les questions de la paix et de la prospérité en Asie et dans le monde entier..."

Contre les déversements d'hydrocarbures dans l'Arctique

Un programme technique, échelonné sur cinq ans et évalué à sept millions de dollars, permettra la mise au point de techniques de lutte contre les déversements de pétrole dans les eaux de l'Arctique, a annoncé le ministre des Pêches et de l'Environnement, M. Roméo LeBlanc.

Dans le cadre de ce programme, on procédera à l'étude d'importants phénomènes tels le comportement physique et les effets des éruptions au cours d'un forage, et le déplacement des nappes de pétrole dans les eaux de l'Arctique recouvertes ou envahies par les glaces. D'autres recherches porteront sur l'étude des effets des déversements d'hydrocarbures sur les rivages de l'Arctique, ainsi que sur la flore et la faune, et sur l'élaboration de techniques de lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans le Nord. Ce programme prévoit notamment la mise au point de dispositifs de récupération du pétrole, de techniques de nettoyage des côtes, de systèmes de télédétection, d'appareils de retenue et d'élimination etc.

On a créé un comité interministériel composé de spécialistes chargés de gérer les divers projets prévus aux termes du programme. L'objectif est d'élaborer un plan global de mesures d'urgence en cas de déversements d'hydrocarbures dans l'Arctique, y compris le matériel et les techniques efficaces pour le nettoyage.

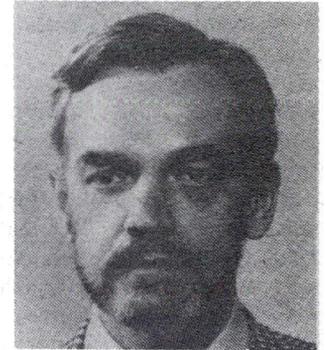
Phase II du programme "Canada au travail"

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a annoncé l'affectation de 225 millions\$ à la deuxième phase du programme "Canada au travail" qui se prolongera jusqu'à l'année financière 1978-1979.

Si on ajoute les 110 millions\$ accordés durant la première phase, l'affectation à ce programme se chiffre maintenant par 335 millions de dollars.

"Un tel appui financier supplémentaire, a souligné M. Cullen, est à la mesure de l'engagement financier du gouvernement fédéral de faire tout en son pouvoir pour réduire le chômage au Canada. La phase II du programme "Canada au travail" procurera de l'emploi à environ 69 000 personnes."

Doctorat honorifique



Le juge
Jean Beetz

M. Jean Beetz, juge puîné de la Cour suprême du Canada, a reçu récemment un doctorat *honoris causa* de l'Université de Montréal. C'est à cette Université que, de 1953 à 1974, M. Beetz a consacré plus de vingt ans de sa vie à l'enseignement du droit. Il a formé une génération complète de juristes.

M. Beetz est né en 1927, à Montréal. Il a obtenu une licence en 1950 et a été admis la même année au Barreau du Québec. Il n'exerça la profession d'avocat que pendant une année. Boursier Rhodes, il paracheva ses études à Oxford (Angleterre).

Entre 1968 et 1971, il fut conseiller spécial du premier ministre du Canada pour les affaires constitutionnelles, puis, de 1971 à 1972, pour les affaires fédérales-provinciales.

En 1973, M. Beetz fut nommé juge puîné de la Cour d'appel du Québec et en 1974 juge puîné de la Cour suprême du Canada, fonction qu'il occupe aujourd'hui.

Offre et demande en pétrole brut

Voici les prévisions mensuelles du potentiel de production et de la demande de pétrole brut canadien pour le mois d'août 1977, communiquées par l'Office national de l'énergie.

	Milliers de barils par jour	
	juillet	août
Potentiel de production		
pétrole brut léger	1 636	1 627
pétrole brut lourd	232	232
Demande intérieure		
pétrole brut léger	985	1 135
pétrole brut lourd	133	131
Exportations autorisées		
pétrole brut léger	137	137
pétrole brut lourd	100	100